


JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Jeudi 15 décembre 2022	

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# 29 médecins installés avec des aides depuis 2011

L'ouverture de la session d'hiver du Conseil départemental, lundi, a été l'occasion de débattre du salariat des médecins et des centres de santé

Le statut de salarié représente-t-il l'avenir du médecin de campagne, là où le désert médical s'étale ? Le groupe d'opposition départementale de gauche Au cœur des solidarités s'est exprimé sur le sujet, en amont de la session d'hiver du Conseil départemental. Ses coprésidents, Marylise Fleuret-Pagnoux (canton de La Rochelle) et Fabrice Barusseau (Chaniers) plaidaient pour que le Département impulse la création de centres médicaux dotés de médecins non plus libéraux mais salariés.

L'ouverture de la session, lundi 12 décembre à La Rochelle, a donné l'occasion à Corinne Imbert, élue de droite de Matha et rapporteure du budget, de répondre en citant le service de la protection maternelle infantile (PMI) à Saint-Jean-d'Angély, Oléron ou encore la Maison des handicapés à La Rochelle où des postes de médecins salariés demeurent vacants malgré les efforts de recrutement.

### 678 médecins

Et d'expliquer que les médecins en formation, lorsqu'ils sont internes, ont souvent une préférence pour le salariat. Pré-

férence qui change pour un mixte libéral/hôpital public dès lors qu'ils ont leur diplôme en poche. La proposition de loi des Républicains visant à instaurer une « quatrième année d'internat » avec une longue période de stage sur le terrain, là où sont les besoins en soignants, lui paraît donc « une bonne solution ».

Quant aux centres de santé également défendus par Yves Georges Poujade (Les Trois-Monts) pour le groupe Rassembler et agir : « Deux sont à la réflexion. Un à Royan, porté par la Mutualité française, l'autre à Saint-Jean-d'Angély, par l'hôpital. Nous les soutiendrons s'ils le demandent. Mais ce n'est pas non plus la meilleure des solutions en termes d'aménagement du territoire. » Le Département entend donc soutenir, mais ne pas porter les projets.

La sénatrice LR Corinne Imbert relève que « le problème des déserts médicaux est national », mais que le Département peut s'enorgueillir d'un programme d'aides financières à l'installation qui a bénéficié à 29 médecins (dont 19 dans le cadre du plan santé voté fin 2020) depuis 2011. On aurait ain-

si 678 médecins généralistes en activité dans le département, soit quatre de plus qu'en 2019. 12 internes aidés dans leurs études par une bourse doivent par ailleurs s'installer dans les trois ans. Une politique publique « qui marche », clame Sylvie Marcilly, la présidente.

### Qualité de l'air

Un bilan jugé décevant au regard des besoins, au contraire, par Au cœur des solidarités. Y compris sur le fond : « Vous transformez les libéraux en chasseurs de primes ! »

Marc Maigné (canton de Lagord) regrette quant à lui les « 60 000 habitants privés de médecin traitant » et le niveau de malades du cancer qui est supérieur à la moyenne nationale, en pointant les pesticides agricoles. L'élue de Nieul-sur-Mer souhaiterait ainsi qu'un suivi départemental de la qualité de l'air soit organisé, à l'exemple de la plaine d'Aunis.

L'attribution d'aides à deux nouveaux médecins et deux internes, sera proposée aux élus en janvier. Et le budget 2023 du plan santé va augmenter, en fonctionnement, de 590 000 euros.

**Alain Babaud**



La sénatrice de droite Corinne Imbert, rapporteure du budget du Département, se félicite des résultats du plan santé. REMIAN D'ALICE